

RENTREE 2022/2023

Depuis deux années, à l'école La Chapelle, nous découvrons notre environnement proche avec toutes ses richesses.

Cette année, nous franchirons les frontières pour faire un tour du monde. A chaque période, nous découvrirons un continent, éveillerons notre curiosité sur les particularités de certains pays.

Sensibiliser les élèves à la richesse de notre belle planète sera le fil conducteur de cette année.

Toute l'équipe éducative souhaite une belle année aux enfants, une année riche en découvertes et projets dans notre école.

Le Chef d'Etablissement
Mme Poisbelaud Estelle

1 ORGANISATION PEDAGOGIQUE

L'Ecole Privée la Chapelle est composée :

- de 3 classes maternelles
- de 5 classes élémentaires
- d'une Unité Locale d'Inclusion Scolaire (ULIS)
- d'un Regroupement d'Adaptation (R.A)

Maternelle

- TPS et PS2 (né en 2020 et 2019) : Mme Thouzeau S-Charlotte/ LEBEAU Laure*
- MS (né en 2018) : Mme Poisbelaud Estelle & Mme RAIMBAULT Céline**
- GS (né en 2017) : Mme Blanchard Marie-Laure

Élémentaire

- CP : Mme Pineau Valérie
- CE1 : Mme Sauzeau Pamela
- CE2 : Mme Cosson Albane
- CM1 : Mme Driez Hélène
- CM2 : Mme Méchineau Mélanie
- ULIS : Mme Scius Aude
- R.A. : Mme Couton Isabelle

* Mme Lebeau assurera la classe des PS tous les lundis jusqu'en mai 2023.

**Les jours de décharge de Mme Poisbelaud sont tous les lundis et mardis.

2 PERSONNEL DE L'ECOLE (employé à temps partiel)

- Mme DORIS Béatrice : A.S.E.M (classe, cantine et étude)
- Mme GAUVRIT Virginie : A.S.E.M (classe, cantine et étude)
- Mme MERCERON Frédérique : A.S.E.M. (classe, garderie, étude)
- Mme MORNET Ingrid : A.S.E.M (classe et étude)
- Mme CHOPIN Christelle : Auxiliaire de Vie Scolaire
- Mme DUPONT Patricia : Secrétaire

*A.S.E.M : Agent de Service en Ecole Maternelle

3 CONTACT - SECRETARIAT

- Tél : 02 51 55 16 24
- Courriel : ec.lachapelle@wanadoo.fr

Vous pouvez laisser un message sur le répondeur ou envoyer un courriel pour toutes informations administratives.

Si vous êtes dans l'incapacité de venir chercher votre enfant à la sortie de l'école le soir, votre enfant sera systématiquement dirigé vers l'accueil périscolaire. **Un appel téléphonique n'est donc pas nécessaire.**

4 CONTACT - ENSEIGNANTS

Vous pourrez signaler toute absence, toute demande auprès de l'enseignante via Educartable. Un code sera donné aux familles pour avoir accès à cette plateforme. Des informations complémentaires vous parviendront quelques jours après la rentrée.

5 REUNIONS DE CLASSE

Les dates vous seront transmises ultérieurement.

6 HORAIRES

La semaine est de 4 jours : lundi-mardi-jeudi-vendredi.

Il est recommandé de respecter les horaires.

- Le matin : de 8h45 à 12h Accueil à 8h35
- L'après-midi : de 13h30 à 16h30 Accueil à 13h20

* Ouverture du portail à 16h30 pour TOUS les élèves.

Les enfants sont sous la responsabilité de l'école de 8h35 à 16h40. Les enfants déjeunant à la maison sont sous la responsabilité de leur parents de 12h00 à 13h20.

L'école est ouverte à 8h35 le matin et à 13h20 l'après-midi. De ce fait, les enseignants ne peuvent être tenus responsables d'accidents qui surviendraient avant l'ouverture des locaux. Nous demandons donc aux parents de ne pas laisser leurs enfants devant l'école avant 8h35. Une garderie est ouverte à partir de 7h30 (accès rue Torterue).

Pour les enfants qui déjeunent à la maison, veuillez venir les chercher dès 12h. Ils ne reviennent à l'école qu'à partir de 13h20 (le portail étant fermé à clé jusqu'à 13h20).

Tout enfant en retard ou arrivant dans la journée doit être accompagné par l'adulte jusqu'à sa classe. Veuillez-vous assurer que l'enseignant est dans sa classe.

7 ACCUEIL PERISCOLAIRE (étude et garderie)

Toute inscription est possible en cours d'année.

Etude surveillée tous les soirs (à partir du CE1)

Un service d'étude est proposé aux élèves du CE1 au CM2 le soir après la classe. Pendant 40mn, votre enfant a la possibilité de faire ses devoirs et de s'avancer dans son travail. Ce temps est surveillé par le personnel de l'école pour que les élèves travaillent dans le calme.

Il ne s'agit pas d'une aide aux devoirs. Il appartient aux parents de vérifier que le travail a été réalisé. Le personnel n'est pas tenu de corriger le travail effectué. A partir de 18h, tous les enfants rejoindront la salle de garderie.

Garderie matin et soir, tous les jours de classe sauf le samedi matin si classe

- de 7h30 à 8h35 le matin
- de 16h40 à 18h45 le soir

La facture vous parviendra tous les mois et sera prélevé le 15 du mois suivant avec les rétributions et le restaurant scolaire.

En cas de dépassement d'horaire, il vous sera facturé 5€ du $\frac{1}{4}$ d'heure supplémentaire.

8 RESTAURATION

Le Restaurant Scolaire est géré par l'Association "La Chapelle". La préparation et le service des repas sont assurés par CONVIVIO. Tout enfant déjeunant à la cantine doit remplir un contrat d'inscription. *Si votre enfant arrive après l'appel de la cantine (9h00), vous devrez venir chercher votre enfant afin qu'il déjeune à la maison mais **vous pouvez téléphoner avant 9h00** pour signaler son retard afin qu'il soit inscrit pour le repas du midi.*

S'il y a retard de parents le midi, les enfants rejoindront les rangs de cantine. **TOUS LES ELEVES** apporteront **une serviette en tissu avec leur nom écrit dessus** (élastique pour faciliter l'autonomie pour la maternelle). Les repas seront livrés par la société CONVIVIO du «Collège Saint Gilles.

La facture sera mensuelle, regroupée avec la garderie et les rétributions, par prélèvement.

9 OGE

L'OGEC L'AVENIR (organisme de gestion composé de membres bénévoles) assure la gestion financière de l'école et l'entretien des bâtiments.

La contribution des familles sert à assurer le fonctionnement de l'école et celui des différents services de l'Enseignement Catholique.

10 A.P.E.L

L'association des parents d'élèves de l'enseignement libre de l'école la Chapelle représente tous les parents au sein de l'école et auprès des collectivités locales. Elle participe à la vie de l'école en aidant les enseignants pour les animations (spectacle, fête, kermesse) et les sorties.

Elle regroupe tous les parents qui le désirent et elle est en lien avec les autres APEL du secteur. Elle participe à la vie départementale et nationale.

Vous recevez avec cet envoi le bulletin d'adhésion. N'hésitez pas à rejoindre l'association.

11 FACTURES

Vous recevrez la 1^{ère} facture de rétributions vers le 10 septembre 2022 par mail de la part du service comptabilité. Merci de nous signaler si vous ne recevez pas la facture.

12 ASSURANCE SCOLAIRE

Une assurance collective a été souscrite auprès de MMA, vous n'avez donc pas à fournir de justificatif. Cette assurance vous a été remise en juin 2022.

13 PARCOURS RELIGIEUX

Les temps de catéchèse vont reprendre début octobre. Les CP auront de l'éveil à la Foi chaque lundi. Les CE1 auront une année de Première Initiation à l'éducation religieuse avec « Dieu fait pour nous des merveilles ».

A partir du CE2, les élèves seront répartis dans des groupes de catéchèse OU de Culture Chrétienne selon le choix fait en juin. Ils auront des livrets « Nathanaël » et ceux qui font de la culture chrétienne utiliseront « Anne et Léo ».

Pour assurer toutes ces rencontres, nous avons besoin de personnes pouvant accompagner les enfants. Merci de vous rapprocher de Mme Poisbelaud pour de plus amples renseignements.

Pour les frais, achat de livrets, cahiers, feuilles, la participation s'élève à 15€ par élève pour les élèves du Primaire. Cette participation sera ajoutée aux frais de scolarité.

14 SIESTE MATERNELLE

Pour les élèves qui dorment dans la salle de repos (Ps et MS), veuillez prévoir un petit plaid. Le drap sac sera prêté par l'école et renvoyé à chaque période de vacances pour lavage.

15 GOÛTER

Pour que votre enfant soit plein d'énergie pour la matinée, il est recommandé de lui offrir un bon petit déjeuner. La collation du matin trop proche du déjeuner n'est pas souhaitable. Les enfants qui arrivent tôt le matin en garderie, peuvent apporter leur goûter. Prévoir un goûter pour les élèves qui restent à la garderie le soir.

16 VELO

Les enfants qui viennent à l'école à vélo doivent avoir un vélo en bon état de fonctionnement. Seuls, les enfants venant à vélo rentrent par la rue du Bois. L'antivol est vivement conseillé et le casque est obligatoire. **Une carte personnelle sera mise en place pour sortir seul de l'école.**

17 E .P.S élémentaire (Sport)

L'équipement minimum est demandé :

- Chaussures de sport, jogging.

18 PISCINE

Les classes du CP au CM1 seront concernées par la piscine. Prévoir l'équipement nécessaire (bonnet de bain obligatoire avec le nom de l'enfant marqué en GROS sur le devant du bonnet). Une feuille d'information vous parviendra ultérieurement.

19 CIRCULATION

L'entrée rue du Bois est réservée uniquement aux enfants venant à vélo ou en bus.

Afin de faciliter les entrées et les sorties sur le site de l'école, un plan de circulation a été mis en place par les services compétents de la mairie. L'entrée se fait au 3, rue de la Chapelle. Pour la sécurité des enfants, **la circulation est interdite dans la rue de la Chapelle** aux horaires indiqués ci-dessous. Le stationnement est possible rue Torterue (veuillez ne pas vous stationner devant les portes et portail de garage) - rue du Bois.

- De 8h30 à 9h00
- De 11h45 à 12h15
- De 13h15 à 13h45
- De 16h15 à 16h45

Des arrêts minutes sont disponibles rue Torterue pour la garderie du matin.

Les enfants qui viennent à vélo rentreront par le portail, rue du Bois (face à la salle de la Chapelle). Ce portail est fermé pendant les heures de cours.

- Samedi 10 décembre 2022 : Matinée de Noël
- Samedi 21 janvier 2023 : Matinée Portes Ouvertes pour tous

- Rentrée des élèves Jeudi 1 septembre 2022
- Vacances de Toussaint du vendredi 21 octobre 2022
au lundi 7 novembre 2022
- Vacances de Noël du vendredi 16 décembre 2022
au mardi 3 janvier 2023
- Vacances d'Hiver du vendredi 10 février 2023
au lundi 27 février 2023
- Vacances de Printemps du vendredi 14 avril 2023
au mardi 2 mai 2023
- Pont de l'Ascension du mardi 16 mai 2023
au lundi 22 mai 2023

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Toute l'équipe éducative de l'Ecole La Chapelle vous souhaite une bonne année scolaire

